

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Mercredi 7 février 2024 - Vaires sur Marne

Présent(e)s :

Mmes :

Nathalie Collet – Laure FARELLE – Marine MAHIEU – Anne TOLLARD (*Excusée*) –
Tifenn GLEONNEC – Tiffany CHEVALIER (*Excusée*)

MM. :

Frédéric ANDOLFI (*visio*) – Denis BARTHELEMY – Jean BELLEVAL (*Excusé*) –
Pascal BOURGAIN – Jean-Pierre BREMER – Sébastien DOURDET (*Absent*) –
Pedro FERREIRA (*Excusé*) – Dominique GIUDICI – Pascal JOLLY – Jacques
LESAGE (*Excusé*) – Etienne MERCIER (*Excusé*) – Roger SCHELSTRAETE
(*Excusé*) – Alain TASSY (*visio*) – Jean-Pierre VAN LONDERSELE (*visio*) –
Mathieu FARELLE – Éric NOTTELET – Adrien DRUENNE

CDA77 : Jean-Pierre LEROUX – CDA78 : Karine CANAL (*visio*)
CDA91 : Christian MARCHIORI (*Absent*) – CDA92 : Alain TASSY
CDA93 : Maroussia LEFEBVRE (*Absente*) – CDA94 : Virginie TOLLARD (*Absente*)
CDA95 : Florian FORTHOMME (*visio*)

19h30 - Début de séance

❖ **Approbation du PV du comité directeur du 15/11/2023**

Le PV du dernier comité est approuvé à l'unanimité.

❖ **Point sportif :**

Cross des rameurs : manifestation très bien organisée avec un bon groupe de bénévoles, un chronométrage au point et un parcours qui se prête bien à cette épreuve. Participation de 320 rameurs. Au vu de la qualité de l'organisation, nous pourrions pour l'an prochain repositionner l'épreuve à Cergy afin de les remercier et engager ainsi le processus pour les années futures en veillant à fixer la date le plus tôt possible et plutôt en décembre pendant une période où l'on ne rame pas. La durée de l'épreuve est d'environ de 2 à 3 heures.

A contrario, l'épreuve de l'avirathlon ne semble plus intéresser grand monde hormis le 77, et de constater selon Adrien Druenne que l'ajout d'épreuves entraîne une baisse du nombre de participants. Peut-être faudrait-il labelliser et les rendre communes en regroupant clubs/départements, tout en sachant que ce genre d'épreuves comme le cross disparaît petit à petit dans les directives d'entraînement que ce soit dans les pôles, à la fédération, remplacées par l'indoor.

Le président indique qu'un groupe de travail a été mis en place à la fédération concernant l'offre sportive tant compétitive que hors compétition. Les ligues et la fédération vont donc y travailler ainsi que sur l'emploi, les statuts suite à la révision de ceux de la fédération.

Le constat est sans appel sur l'offre pléthorique et la charge de travail des coaches très élevée ainsi que sur l'aspect économique de l'organisation de régates. Nous devrions donc constater une évolution pour 2025.

Challenge Bateaux Courts 1 à Vaires :

Malgré le froid, une participation de 250 bateaux avec des clubs hors Lifa qui seront encore plus nombreux pour la 2^{ème} édition. A noter de bons résultats pour les athlètes du pôle.

Pôle Espoirs :

L'année a débuté avec un stage de 3 jours et de bonnes performances des polistes aux tests qui suivirent avec une première ou deuxième place. A venir le stage de Mimizan dès le 11 février. Malgré un groupe plus jeune que l'an dernier, les polistes démontrent une bonne marche de progression avec des tests ergo réussis pour tous sur la base de leur record personnel atteint voire dépassé. Pendant cette période hivernale comme à l'accoutumée on voit apparaître des petites pathologies.

Sélection de plusieurs polistes en équipe de France.

Le président ajoute par ailleurs que ce rajeunissement des polistes était un pari important mais réussi.

❖ Point financier :

CHIFFRES PROVISOIRES 2023, DES DERNIERS AJUSTEMENTS SONT POSSIBLES (REUNION AVEC LE COMPTABLE LE 09/02/24)

Au niveau du bilan, Actif et Passif de 459 K€, en baisse de 28 K€ par rapport à l'an dernier
Actif :

Actif immobilisé en hausse de +19 K€ par rapport à l'an dernier lié à l'achat de la tente pour 23 K€, achat de 18 K€ pour du matériel handi, sortie des ergomètres achetés il y a 3 ans et cédés aux clubs

Actif circulant en baisse de -47 K€ par rapport à l'an dernier, à la clôture de l'exercice nous avons moins de produit à recevoir (en baisse de -100 K€) car cette année nous avons fait une demande d'avance sur la subvention à la Région et nous avons plus de disponibilités et d'argent en banque pour +33 K€

Passif :

Fonds propres en hausse de +82 K€ (soit résultat de l'exercice 2023)

Dettes en baisse de -110 K€ (notamment dettes fournisseurs). Nous avons peu de factures en attente cette année, contrairement à l'an dernier.

Au niveau du compte de résultat, Total charges : 1 124 K€ Total produits : 1 206 K€
=> **Résultat positif** de 82 K€ (Pour rappel l'an dernier notre résultat était positif de 38 K€)

Nous avons touché en 2023 l'aide régionale suite au sinistre de Vichy 2022 et nous avons reversé 164 K€ aux clubs et à la LIFA pour les bateaux endommagés.

Nous avons aussi mené 2 opérations d'aide à l'investissement des clubs/CDA : une opération Yolette pour laquelle la LIFA a participé à hauteur de 15 K€, et une opération ergos (opération achat/revente)

Parmi les événements majeurs de cette année 2023, nous pouvons citer la traversée de Paris, qui a été un record dans le nombre de participations et qui nous a rapporté 11 K€. Nous avons touché 14 K€ au titre de la mise à disposition de notre personnel (auprès de la FFA et NIDF). Nous avons organisé des actions/séminaires entreprises pour 7 K€. Enfin nous avons été encore plus rigoureux sur le suivi des dépenses et des recettes du pôle.

Nous avons eu un résultat financier positif de 2 K€ (intérêts de livret A). Nous n'avons plus d'emprunt en cours (fermeture compte Banque Populaire)

Nous avons eu un résultat exceptionnel négatif de -13 K€ car nous avons eu un rattrapage des cotisations prévoyance (AG2R) sur les années antérieures pour 8 K€, nous avons aussi remboursé une partie de l'aide à l'emploi 2022 concernant le maître d'internat pour 6 K€

Avec ce résultat de 82 K€ nous reconstituons la trésorerie, et cela permet de faire face aux éventuels retards dans le versement des subventions.

Le président ajoute que ce budget démontre encore une fois que la ligue reste très dépendante des subsides de la Région avec laquelle nous entretenons plutôt de bonnes relations mais qui peuvent quelquefois s'avérer « viriles » et qu'il est donc nécessaire d'avoir des recettes conséquentes pour nos activités puisque notamment grâce à cette trésorerie nous pouvons faire face au décalage du versement des subventions, qui l'an dernier a failli remettre en question le versement des salaires. Cette marge de manœuvre permet également de lancer des opérations ergo, yolettes, ou de financer des études comme celle de l'installation à Jouy le Moutier de l'Aviron Libre Seine & Oise, et de nous aider particulièrement dans notre première fonction qui est d'accroître le nombre de licenciés et d'aider les clubs. Les tarifs du pôle ont été eux revus avec réalisme tout en gardant notre rôle social.

Pour conclure, pas de remarques particulières sur ces comptes qui devront être prochainement validés sous une présentation détaillée.

Karine Canal précise que du côté des CDA, effectivement les recettes sont en très nette baisse (- 6000€) et que cela incite à revoir le modèle économique notamment post JO.

Bilan des commissions :

Avant d'entamer le point des commissions, Jean-Pierre Leroux souhaite nous soumettre un point de détail administratif important qu'il vient de constater en préparant l'état des licences. Il s'avère que le club de l'ESSEC dans le département du 95 ne possèdent pas de licences A mais 56 licences D et que son président, son secrétaire et trésorier sont non licenciés dans l'association. Le président notamment n'était enregistré qu'avec une licence D 7 jours. Se pose alors la question de la responsabilité lors des autres jours ? Florian Forthomme CDA95 ajoute qu'ils réfléchissent à se licencier mais c'est apparemment une question de coût ! Il est de notoriété publique que cette association ne paie jamais ses factures. Adrien Druenne précise qu'ils souhaitent augmenter leurs animations dans l'année avec notamment l'organisation du Trophée des Rois (organisation avec l'aide des arbitres de la fédération !!!?) : interroger la commission universitaire de la fédération pour avoir de plus amples renseignements et peut-être prévoir une réunion/visio avec eux.

Vœux LIFA à l'AG de la Fédération :

Débat sur propositions évoquées :

- CDA 95 : pas de vote électronique pour les AG ordinaires
- JP Vanlonsersele Commission organisation : Cahier des charges concernant l'organisation des manifestations important entraînant des hausses de coût. Meilleure coordination/mutualisation des différents clubs pour l'organisation de régates. Le COSMA n'a apparemment jamais été évoqué à la fédération selon une discussion entre JP Bremer et Philippe Lot de la fédération. Le COSMA propose sa candidature à l'organisation en 2025 du championnat d'Europe Junior afin de promouvoir le bassin de Vaires, soutenu par les mairies très orientées « manifestations internationales » plutôt que nationales. Positionnement en ligne avec l'Héritage 2024, argument politique de poids pour l'avenir, notamment avec la Région pour financement de nouveaux travaux sur Vaires : électricité, sono....
- Défense de la pratique sportive (voir ci-après) : vœu retenu

❖ Questions diverses :

Alain Tassy souhaite porter à notre connaissance un problème qui commence à prendre de l'ampleur avec l'apparition des BBQ Boat et notamment un incident récent avec un jeune rameur s'étant retourné en bateau au CNF. Aujourd'hui c'est le CNF mais bientôt de plus en plus de clubs y seront confrontés. De plus les loueurs ne prennent aucune garantie quant aux règles sur l'eau et il n'est pas rare de se



retrouver avec des plaisanciers complètement ivres, laissant dériver le bateau ou urinant à la vue de tous. Une association s'est récemment créée pour la défense du bassin Neuilly / Courbevoie.

Développement des Maisons Sport Santé : Alain Tassy fait partie de la commission au sein du CROSIF.

Colloque Structures et territoires organisé par la fédération : Le président et Karine Canal ont trouvé cette réunion très intéressante notamment lors des groupes de travail. Au forum des dirigeants, les thèmes concernant les statuts des droits des bénévoles et points retraite ont été abordés.

Régate Duel / Avenir : à l'issue de la Coupe LIFA, le CDA94 a qualifié les 2 huites qui participeront à la régata le 11 février prochain. Les CDA sont plutôt motivés pour poursuivre cette épreuve et estiment que c'est un bon projet jeune.

Pour terminer le président nous fait un petit point sur l'avancement des travaux du bassin de Mante La Jolie : pontons et berges terminés. Le choix de l'architecte pour la construction du bâtiment en bout de bassin, devrait intervenir pour fin février avec une estimation de fin de travaux pour 2026.

Fin de réunion 21h30

NB : tâches à venir

Prochain calendrier : cross des rameurs date à fixer assez tôt, réflexion Avirathlon Licences ESSEC et participation aux régates



Ligue Île-de-France Aviron
Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
Route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne
contact@aviron-iledefrance.org - www.aviron-iledefrance.org
01 48 75 79 10
SIRET 398 436 543 000 27